



DATE : 22 avril 2026

Séance du Conseil Général sous la présidence de M. le Président Olivier Vonlanthen

CONSEIL GENERAL

Présents : 27 Conseillers généraux majorité = 14 Quorum atteint

Excusés : Mme Mélinda Navarro et M. Vincent Grandgirard

Absent : M. Valon Miftari

L'assemblée peut se dérouler normalement.

CONSEIL COMMUNAL

Présents : Mme Susanne Zeller Bersier, MM. Bernard Grandgirard, Jean-Denis Borgognon, Yannick Bersier, Guido Flammer, Alex Glardon et Mathieu Cantin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par M. le Président Olivier Vonlanthen
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 17 décembre 2025
3. Comptes 2025
 - Pour les points suivants : - présentation
 - rapport de la Commission financière
 - approbation
 - 3.1. Compte de résultats
 - 3.2. Compte des investissements
4. Demande d'un crédit supplémentaire pour l'assainissement de la décharge de Cugy
 - présentation, commentaires
 - rapport de la commission financière
 - approbation
5. Reprise des infrastructures du quartier « Chemin Pré-du-Château)
6. Reprise des infrastructures du quartier « Route de Fétigny)
7. Informations communales
8. Divers.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR M. LE PRESIDENT OLIVIER VONLANTHEN

M. le Président Olivier Vonlanthen salue M. le Syndic, Mme et MM. les conseillers communaux, ses collègues du Conseil Général, les citoyennes et citoyens présents ce soir, les représentants de la presse et leur souhaite la bienvenue à cette première séance du Conseil Général de l'année 2026, mais également la dernière de cette législature. L'ordre du jour de ce soir est principalement axé sur l'aspect financier, que ce soient les comptes 2025 ou une demande de crédit supplémentaire. En deuxième partie, il y aura les traditionnelles informations communales et divers.

Les scrutateurs désignés pour cette séance sont Mme la conseillère générale Nicola Overney, MM. les conseillers généraux Jean-Sébastien Rey, Pierre-André Grandgirard et



DATE : 22 avril 2026

Manuel Pires. La liste des présences circule, il demande à chacune et chacun de bien vouloir la signer et la remettre aux scrutateurs dès que possible afin de déterminer la majorité requise pour les votes.

Avant de débiter la séance, il invite chacune et chacun à observer un instant de silence en restant assis à la mémoire de deux personnes qui ont beaucoup œuvré pour notre commune de Cugy, les deux Jacques qui ont siégé ensemble au Conseil Communal de l'époque. Tout d'abord Jacques Overney, entré au Conseil Communal en 1974, puis syndic de notre commune de 1978 à 1991. Un article dans notre journal communal lui avait été dédié en novembre 2024 et en avril 2025. Il était le papa de Laurent Overney et le beau-papa de Nicola Overney, tous deux conseillers généraux. Le second est Jacques Bersier, dit Jacky de la Grange-des-Bois, ancien conseiller communal de 1986 à 1996, responsable des routes et de la voirie. Président du Conseil Général en 2013-2014 et ancien vice-président de la commission financière de 2011 jusqu'à son élection à la présidence. Il était le papa du conseiller communal Yannick Bersier et de la conseillère générale Emilie Saugy ainsi que le beau-papa du conseiller général Jonas Saugy. Tous deux ont marqué la vie de notre commune par leur engagement et leur dévouement au service de la collectivité. Au nom du Conseil Général, il adresse à leurs familles l'expression de notre profonde sympathie et leur remercie tout en chacun d'honorer leur mémoire par un moment de recueillement.

Cette séance a été convoquée conformément à l'article 38 de la loi sur les communes par mail du 7 avril 2026, par avis dans la feuille officielle no 15 du 10 avril 2026 et par affichage aux piliers publics communaux. Il demande s'il y a des remarques quant au mode de convocation et sur l'ordre du jour. Ceci n'étant pas le cas, il déclare cette 56^{ème} séance du Conseil Général ouverte et apte à siéger. Il rappelle que cette séance est enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, cet enregistrement sera effacé dès son approbation lors d'une prochaine séance. Pour les personnes ayant des interventions préparées, il les invite à les transmettre au secrétariat communal à l'issue de la séance. La secrétaire vous en remercie par avance.

Enfin, pour gagner en efficacité et comme le veut la coutume, il invite les conseillères et conseillers généraux à s'adresser au conseil sous la forme simplifiée, M. Le Président, chères toutes et tous. Les salutations étant faites, nous pouvons passer à présent au point 2 de l'ordre du jour.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 17 DECEMBRE 2025

Chacune et chacun a pu en prendre connaissance, il ne sera donc pas lu ce soir. M. le Président Olivier Vonlanthen demande s'il y a des remarques, modifications ou précisions à formuler au sujet de ce procès-verbal. Ceci n'étant pas le cas, il propose de passer au vote pour l'approbation de ce procès-verbal tel que présenté en levant la main.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie la secrétaire pour la qualité de sa rédaction et la précision de sa retranscription.

3. COMPTES 2025

3.1. Compte de résultats 2025

M. le Président Olivier Vonlanthen relève que chacune et chacun a pu prendre connaissance du rapport de gestion transmis avec la convocation de cette séance. Ce rapport fournit beaucoup d'explications et permet de comprendre les différences avec le budget adopté en



DATE : 22 avril 2026

décembre 2024. Afin de compléter ces explications, il passe la parole au conseiller communal Alex Gardon pour la présentation du compte de résultats.

M. Alex Gardon relève que chacune et chacun sont désormais des experts du MCH2 puisqu'il nous présente ce soir les comptes 2025 pour la 4^{ème} fois sous cette forme et pour la dernière fois de cette législature 2021-2026. La structure de la présentation reste globalement identique car lorsque nous parlons chiffres, il s'agit de pouvoir comparer d'un exercice sur l'autre. Il nous présente les différents articles de la Loi sur les Communes régissant la présentation des comptes. Un maximum d'informations sont communiquées en amont dans notre rapport de gestion accompagnant le message de cette séance. Ce rapport vous détaille les principaux écarts entre le budget et les comptes.

Une nouveauté toutefois puisque ces comptes 2025 ont été révisés pour la 1^{ère} fois par notre nouvel organe de révision, la société fiduciaire d'expertise et révision Fiduconsult. Pour mémoire, sur proposition de la CoFin, ce nouvel organe de révision a été approuvé lors de la séance du 8 octobre 2025. Nous entamons donc avec eux un cycle de 3 ans.

Les comptes 2025 ont été entièrement validés dans la forme présentée. La révision comprend également l'audit de notre système de contrôle interne.

Nous débutons cette présentation par le compte de résultats pour ensuite passer au compte d'investissements.

Passons dans le vif du sujet avec les principaux renseignements de notre dernier exercice. Notre compte de résultats présente un bénéfice de Fr. 657'011.- alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 475'527.-. Ce grand écart provient à nouveau d'un différentiel très important au niveau des recettes extraordinaires, gains immobiliers, mutations et prestations en capital, successions et donations pour Fr. 522'034.-. Les revenus liés aux années précédentes apportent également des recettes complémentaires de plus Fr. 350'000.-. Pour rappel il n'est pas autorisé de prévoir au budget les recettes des années précédentes. Il s'agit donc toujours d'une inconnue qui se clarifie au moment des comptes.

Pas d'élément comptable extraordinaire cette année venant influencer le résultat final (pour mémoire nous avons eu l'écriture liée à la vente du terrain au CO en 2023 et l'année dernière l'amortissement sur 3 ans de la salle polyvalente).

L'évolution de notre masse fiscale, déjà constatée sur plusieurs des derniers exercices, est réjouissante et nous apporte les moyens dont nous aurons inévitablement besoin pour supporter nos futurs investissements et également pour assumer les futures charges liées au domaine santé-social et à la formation. Tout ceci avec une volonté toujours affirmée de maintenir notre taux d'imposition à 0,85. Ne pas avoir cédé à la facilité de baisser la cote d'impôts nous autorise ainsi à une prudente sérénité.

Passons maintenant à la partie des charges. Celles sur lesquelles nous pouvons agir, nous sommes très satisfaits de constater qu'elles sont très bien maîtrisées. Nous faisons toujours preuve de la même rigueur et d'une discipline stricte. Rappelons également que nous pouvons aussi parler des charges non liées de nature interne, comme par exemple aux salaires et charges sociales ainsi qu'aux intérêts de nos emprunts. De facto, ces dernières sont également quasiment incompressibles. La proportion des charges liées se monte à 46,69 % du total, cette moyenne navigue exercice après exercice entre 44 et 48 %.

Place maintenant à quelques informations sur la répartition des charges et des revenus par nature au moyen du slide. La 1^{ère} colonne à gauche « charges » indique les domaines dans lesquels nos dépenses sont engagées.

Concernant les participations cantonales, il s'agit des charges liées concernant la formation, les institutions spécialisées, la santé, la mobilité, la sécurité.

Dans les participations aux associations de communes, se trouvent les CO, les EMS, les soins à domicile, le social, les services de pompiers, la STEP, la corporation forestière. Les 2 dernières lignes concernent donc uniquement des charges liées. Quant aux revenus la



DATE : 22 avril 2026

grande majorité provient naturellement des impôts, taxes communales et autres revenus de transfert. D'autres sources de revenus pourraient à futur être développées avec l'optimisation de notre patrimoine financier.

La répartition des charges au travers des principaux domaines d'activités couverts par notre commune est toujours intéressante à analyser. Les principaux centres de charges demeurent toujours les dépenses liées à la formation et à la santé qui représentent plus de 56% du total. Même en légère diminution par rapport à l'année précédente, cette proportion n'est certainement pas appelée à diminuer dans les prochaines années. Les autres domaines de charges demeurent globalement stables.

Notre dette nette au 31.12.2025 diminue encore de Fr. 495'726.- pour se monter désormais à Fr. 10'019'855.-. Notre dette par habitant diminue en conséquence à Fr. 5'037.- fin 2025 contre Fr. 5'415 en 2024. Pour mémoire, nous étions à plus de Fr. 6'000.- en 2023. Le total de nos emprunts au 31.12.2025 se monte à Fr. 11'450'840.- avec un taux d'intérêt passif moyen de 1,41 %. Nos emprunts ont reculé de près de Fr. 556'000.- entre fin 2024 et fin 2025. Quant à notre fortune, nous passons un cap puisque cette dernière se monte désormais à plus de 10 millions, soit une augmentation en 1 an de Fr. 403'941.-. A titre de comparaison, notre fortune se montait à Fr. 8,2 millions à fin 2023. Ces indicateurs financiers sont un bon signal de la situation financière actuelle de notre commune.

En conclusion, nous pouvons être très satisfaits de notre exercice 2025 qui boucle sur un bénéfice, le 13^{ème} consécutif. Il s'agit d'un vrai résultat économique et non biaisé par des opérations comptables n'améliorant en rien notre capacité financière.

Ces résultats s'obtiennent non sans effort de notre part. Parfois des arbitrages doivent s'imposer afin de conserver le cap et nous gardons toujours l'objectivité nécessaire lorsqu'il s'agit de choisir entre le « confortable » et le « nécessaire ». Nous devons également veiller à ne pas accepter systématiquement des demandes de plus en plus imaginatives. Le Conseil Communal croit résolument qu'il n'est pas justifié que les deniers publics doivent servir à subventionner et soutenir toutes les causes possibles et imaginables. Cette rigueur, pouvant parfois passer pour de l'austérité que nous assumons pleinement, nous apporte toutefois les résultats qui sont présentés ce soir. Le Conseil Communal est bien conscient que la finalité pour une commune n'est pas de cumuler les bénéfices mais que nous devons toujours garder à l'esprit que plusieurs investissements sont à l'agenda, non seulement nos propres investissements indispensables au fonctionnement d'une commune dans sa mission de service public mais également les investissements régionaux. Il s'agira donc de financer ces charges et au risque de se répéter, il insiste à nouveau sur la nécessité d'investir également dans notre patrimoine financier, gage de recettes nouvelles qui viendront, au final, compenser en partie ces futures nouvelles charges. Il rappelle également que nos engagements hors bilan représentent un montant de Fr. 4,9 millions liés aux EMS et au CO. Les conditions d'emprunts, certes très favorables aujourd'hui, peuvent toutefois aussi rapidement évoluer à la hausse. Pour illustrer, la part des charges d'intérêts actuelle se monte seulement à 1% du total de nos revenus courants. La prochaine étape sera d'actualiser notre planification financière en fonction des comptes 2025 ainsi qu'aux investissements planifiés sur ces prochaines années.

Avant de clore cette partie dédiée au compte de fonctionnement et dans la mesure où nous sommes en fin de législature, il se permet un bref retour sur l'évolution de quelques chiffres-clés entre 2021 et début 2026.

Dans son bilan de législature publié dans le dernier Lien, le Conseil Communal a voulu donner quelques chiffres-clés sur la période 2021-2026. Il s'est contenté de ne mettre que les chiffres les plus parlants et il se contente ce soir des indicateurs financiers. Nous voyons ainsi que les investissements ayant été de moindre mesure durant cette période, notre dette a pu diminuer de 18% pendant que notre fortune s'est accrue de 45%, pour dépasser



DATE : 22 avril 2026

désormais les 10 millions. Par analogie, la dette par habitant a également diminué pour se situer à Fr. 5'037.-.

Nous pouvons également avoir la confirmation que les charges augmentent non seulement parce que notre population augmente mais également dû au fait des investissements en cours dans notre commune mais également au niveau régional. Fort heureusement, notre masse fiscale des impôts ordinaires des PP et des PM augmente également, ceci notamment en lien avec cette augmentation de la population. Nous mettons volontairement de côté les impôts extraordinaires en raison de leur volatilité. En termes de patrimoine, ce dernier a également augmenté durant ces 5 dernières années. Pour mémoire il faut tout de même rappeler que le patrimoine administratif a été réévalué lors du passage sur MCH2.

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie M. Glardon pour cette présentation et ses explications. Il cède la parole à M. Daniel Chassot vice-président de la commission financière pour la lecture du rapport ainsi que du préavis de la commission financière.

M. Daniel Chassot nous informe qu'en date du 18 mars dernier, deux membres de la commission financière ont participé à la présentation du rapport final de notre nouvel organe de révision, la société Fiduconsult, relative à la révision des comptes communaux 2025.

L'organe de révision a relevé la qualité du travail effectué par notre boursière communale et n'a décelé aucune erreur significative dans l'exercice comptable vérifié.

L'organe de révision atteste dans son rapport établi le 9 avril 2026 que l'organisation et la gestion de la comptabilité sont conformes aux dispositions légales et réglementaires et recommande d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

Les membres de la commission financière se sont réunis les 25 et 30 mars derniers pour examiner l'exercice comptable de notre commune arrêté au 31.12.2025. Elle souhaite en premier lieu remercier notre boursière communale pour l'excellente tenue de la comptabilité ainsi que pour la qualité des informations fournies.

La commission financière a relevé les points suivants :

- L'année 2025 se solde par un bénéfice de Fr. 657'011.58, soit une différence de Fr. 1'132'539.13 par rapport au budget qui prévoyait une perte globale de Fr. 475'527.55 ;
- Chapitre 71 Approvisionnement en eau : le taux de couverture effectif est de 115.79% avant l'attribution à la réserve de Fr. 38'627.85 ;
- Chapitre 72 Traitement des eaux usées : le taux de couverture effectif est de 122.23% avant l'attribution à la réserve de Fr. 86'839.88 ;
- Chapitre 73 Ordures ménagères : le taux de couverture actuel est de 80.87%. Celui-ci est conforme aux prescriptions légales qui exigent un taux de couverture minimal à 70% ;
- Chapitre 90 Impôts : il est important de relever que l'écart entre le budget et les comptes annuels concernant ce poste est désormais très faible. La nouvelle méthode de calcul du budget se rapproche de la réalité.
 - l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour les années précédentes enregistre des rentrées fiscales supplémentaires de Fr. 358'260.28 ;
 - l'impôt sur les gains immobiliers montre des rentrées fiscales supérieures de Fr. 279'112.85 par rapport au budget ;
 - l'impôt sur les mutations, successions et donations enregistre des rentrées fiscales supérieures de Fr. 242'922.10 par rapport au budget ;
- Le résultat cumulé des années précédentes est de Fr. 10'135'232.88.
- La dette nette de notre commune est désormais de Fr. 10'019'855.34, soit Fr. 5'037.63 pour chacun des 1'989 habitants contre Fr. 5'414.82 en 2024. Le taux d'endettement net est passé de 172.87% à 160.91%, ce qui reste tout de même un taux relativement mauvais selon la tablelle cantonale.



DATE : 22 avril 2026

La commission financière se réjouit de cet excellent résultat 2025 provenant principalement des diverses rentrées fiscales non prévisibles. Il est important de relever la gestion très stricte des comptes de résultats permettant de respecter le budget prévu dans la plupart des rubriques. La commission financière, en se basant sur le travail de notre organe de révision ainsi que sur son analyse donne un préavis favorable et propose donc au Conseil Général d'approuver le compte de résultats de l'exercice 2025 tel que présenté. Elle remercie le Conseil Communal et son administration pour sa très bonne collaboration.

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie M. Chassot pour la lecture du rapport de la commission financière et donne la parole aux groupes pour connaître leur avis sur ces comptes.

Mme Nicole Schorro nous informe que le groupe « Alliance de Gauche » s'est réuni le 15 avril dernier et a examiné attentivement les comptes 2025 et leurs explications. Il tient à remercier le Conseil Communal, en particulier Mme Sylvia Bersier, la boursière, pour la tenue rigoureuse de la comptabilité, ainsi que M. Alex Glardon, conseiller communal en charge des finances, pour sa présentation claire et ses précisions. Le groupe « Alliance de Gauche » constate avec satisfaction un résultat positif de Fr. 657'011.58, alors qu'une perte de Fr. 475'527.55 était budgétée. Cet écart important s'explique principalement par une augmentation plus forte que prévue des recettes fiscales, notamment liées aux gains immobiliers, aux mutations, successions et donations, ainsi qu'aux impôts des personnes physiques des années précédentes. Il se réjouit également de l'abaissement de Fr. 377.19 de la dette par habitant. Si le groupe « Alliance de Gauche » se réjouit de ce résultat favorable, il rappelle aussi que ce type de recettes peut varier fortement et qu'il convient de maintenir une gestion prudente et rigoureuse des finances communales.

Au vu de ces éléments, le groupe « Alliance de Gauche » approuve à l'unanimité les comptes de résultats tels que présentés ce soir.

M. Pierre-André Grandgirard nous informe qu'il rapporte au nom du groupe « Équilibre ». Le groupe « Équilibre » a examiné les comptes 2025 avec minutie et ne cache pas sa satisfaction vis-à-vis de cet exercice bénéficiaire. Encore une année de vache grasse serait-on tenté de dire. En effet, les produits du compte résultats, avec Fr. 1'112'000.- de différence positive par rapport au budget sont l'excellente surprise de cet exercice. Agréable surprise influencée par des recettes fiscales extraordinaires, imprévisibles de plus de Fr. 525'000.-. Autre bonne surprise, c'est qu'au niveau de l'endettement communal, la dette a baissé ces trois dernières années pour passer de Fr. 6'000 à Fr. 5'000.-. Les charges liées régionales et cantonales à hauteur de 52,87% sont en légère augmentation et vont inexorablement encore s'accroître avec les constructions des nouveaux EMS, du CO d'Estavayer et de la future station d'épuration régionale, l'Eparsé.

A relever l'excellente maîtrise des charges non liées par le Conseil Communal qui fait preuve de grande rigueur, rigueur qui ne fait malheureusement pas toujours plaisir à certains citoyens ou groupements.

Le projet d'aménagement de la parcelle 170 représente le principal défi de la prochaine législature. Le crédit d'étude de Fr. 1'600'000.-, accepté lors de la séance du Conseil Général du 17 décembre dernier, permettra de chiffrer avec précision les investissements nécessaires tant au patrimoine administratif que financier.

Nos autorités exécutives et législatives doivent impérativement se mettre en quête de nouvelles recettes, ou rêver de l'arrivée des contribuables fortunés, sans quoi il faudra se préparer à une adaptation à la hausse de la cote d'impôt, ce qui, à son avis personnel, ne serait pas un drame en regard des avantages, commodités et qualité de vie que nous offre notre commune.

Fort de ces considérations, le groupe « Équilibre » félicite le Conseil Communal et toute l'équipe de l'administration communale pour la présentation de ces bons comptes 2025 et les



DATE : 22 avril 2026

approuvera à l'unanimité. Dans cette prise de parole, le groupe « Équilibre » tient à remercier chaleureusement le Conseil Communal pour l'excellent travail de chaque instant fourni au cours de la législature désormais passée. Le groupe « Équilibre » reporte sa confiance en la future équipe qui tirera au même bout de la corde pour mener à bien les défis futurs de notre commune.

Mme Vanessa Currat nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » a examiné les comptes de résultats de l'année 2025 avec la plus grande attention. Il remercie aussi très chaleureusement le Conseil Communal, la boursière en particulier, et M. Glardon pour la qualité des explications non seulement données lors de cette séance mais également durant toute la législature, et la qualité des documents qui nous ont été donnés et également pour la bonne tenue des comptes. Les chiffres ayant été présentés et commentés par la commission financière et également par M. Glardon, il n'a pas de remarques particulières si ce n'est qu'il se réjouit de cette différence par rapport au budget initial qui prévoyait une perte globale de plus de Fr. 475'000.- et ce résultat extrêmement positif. Le groupe « Unis pour Cugy » se réjouit de ces bonnes surprises, même si certaines pouvaient être espérées compte tenu du dynamisme des constructions et des marchés immobiliers dans notre commune. Il convient de noter que les prévisions des revenus les plus déterminants pour le budget de la commune, aussi pérennes et prévisibles, à savoir l'impôt sur les revenus des personnes physiques, sont désormais très proches de la réalité comme cela a été souligné et que sans le positif des années passées, il est aussi à noter que nous serons très proches des comptes de l'année précédente. La dette nette de notre commune est désormais de Fr. 5'000.-.

Au vu des charges à venir, ce résultat ne doit pas nous faire oublier, comme il l'a été souligné et également comme nous l'avons aussi souligné tout au long de la législature, il y aura de plus en plus d'investissements envisagés qui ne pourront peut-être pas être entrepris sans peine de difficultés pour nos citoyens car les charges dans tous les domaines, comme cela aussi a été souligné par un collègue, ne vont faire qu'augmenter et nous en avons que peu de maîtrise de ces charges liées.

Donc tout nouvel investissement, administratif en particulier, les investissements financiers sont d'un autre ordre, doit être examiné par rapport aux réels besoins de tous nos concitoyens, à moyen, à long terme, en examinant toujours les alternatives possibles.

Sur la base de cela, le groupe « Unis pour Cugy » approuve, à l'unanimité, les comptes de résultats 2025 tels que présentés et remercie encore une fois très chaleureusement le Conseil Communal et son administration pour sa bonne collaboration.

Mme Mélissa Bersier nous informe que le groupe « Unité Communale », tient à exprimer sa reconnaissance à la boursière communale pour la qualité du travail accompli, reflété dans la clarté et la précision des comptes présentés. Le rapport de gestion permet d'apprécier de manière détaillée les différentes rubriques du compte de résultats tout en apportant les précisions nécessaires et mettant en lumière les dépenses et recettes avec justesse, merci au Conseil Communal pour ce travail bien mené avec grande rigueur. Le groupe « Unité Communale » approuve, à l'unanimité des personnes présentes, le compte de résultats 2025.

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie les groupes et avant de passer au vote il demande s'il y a encore des interventions personnelles au sujet de ces comptes. Ceci n'étant pas le cas, les comptes de résultats 2025 sont soumis au vote.

Vote :

Approbation : 27 Avis contraire : 0 Abstention : 0



DATE : 22 avril 2026

Les comptes de résultats 2025 sont acceptés à l'unanimité. M. le Président remercie encore une fois Mme Bersier, boursière communale, ainsi que l'administration et le Conseil Communal pour leur travail ainsi que l'excellente tenue des comptes.

3.2. Compte des investissements 2025

M. le Président Olivier Vonlanthen : rappelle que comme pour le compte de résultats, tous les conseillers généraux ont reçu les informations nécessaires et complètes avec la convocation de cette séance. Il donne la parole à M. Alex Glardon, conseiller communal, responsable du dicastère des finances.

M. Alex Glardon relève que nous terminons brièvement cette partie dédiée aux comptes 2025 par le compte des investissements. Les détails ayant été apportés dans le rapport de gestion ainsi que dans le tableau du suivi des investissements qui résume tous les crédits et l'état de leur engagement, il n'y revient pas.

Tous les investissements terminés en 2025 bouclent en respectant strictement les budgets octroyés et même pour chacun, avec une économie sur le crédit-cadre. Il nous montre quelques investissements terminés en 2025.

Arrivé au terme de la présentation des comptes, il tient à remercier très sincèrement et chaleureusement Sylvia Bersier, notre boursière, qui réussit toujours l'exploit de boucler les comptes dans des délais extrêmement courts, ses collègues du Conseil Communal pour leur très précieuse collaboration et qui sont également très concernés par la santé financière de notre commune ainsi que la CoFin avec laquelle nous avons toujours pu échanger de manière très constructive.

M. le Président Olivier Vonlanthen le remercie à nouveau pour cette présentation et donne directement la parole à M. Daniel Chassot pour le rapport de la commission financière sur ces comptes d'investissements.

M. Daniel Chassot nous informe qu'en date des 25 et 30 mars derniers, la commission financière s'est réunie pour examiner les comptes d'investissements arrêtés au 31.12.2025. Ceux-ci présentent des charges de Fr. 828'585.00 alors que le budget 2025 prévoyait des dépenses pour Fr. 3'345'400.00. Le solde du budget des investissements partiellement ou non réalisés s'élève à Fr. 2'516'815.00 à fin 2025.

En ce qui concerne les investissements terminés, elle relève une économie totale de Fr. 102'711.45 par rapport au budget de Fr. 1'300'000.00 voté par le Conseil Général.

- Poste 2170.5040.04 Bâtiment scolaire, achat de containers pour l'école. Fin de l'investissement avec une économie par rapport au budget de Fr. 8'991.25.
- Poste 3410.5030.00 Salle de sport, pose de panneaux photovoltaïques. Fin de l'investissement avec une économie par rapport au budget de Fr. 60'000.00.
- Poste 3410.6300.00 Salle de sport, subvention fédérale pour la pose de panneaux photovoltaïques. Subvention inférieure au budget de Fr. 6'220.45.
- Poste 7900.5290.02 Aménagement du territoire, aménagement chemin de Vesin. Fin des travaux avec une économie par rapport au budget de Fr. 39'940.15.

Plusieurs autres projets sont toujours en cours, les commentaires complets dans le message sur les comptes d'investissements nous renseignent sur l'avancement des travaux des différents postes.



DATE : 22 avril 2026

La commission financière, en se basant sur le travail de notre organe de révision et de l'analyse des résultats 2025, donne un préavis favorable et propose donc au Conseil Général d'approuver les comptes d'investissements de l'exercice 2025. Elle remercie le Conseil Communal et son administration pour les informations détaillées fournies.

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie M. Chassot pour son rapport et donne la parole aux groupes.

Mme Nicole Schorro nous informe que le groupe « Alliance de gauche » a examiné attentivement les comptes d'investissements 2025. Il relève un solde du budget des investissements non réalisés ou que partiellement de quelques deux millions et demi à fin 2025. Il constate aussi une économie substantielle sur les investissements terminés par rapport au budget voté par le conseil général, il s'en réjouit.

Merci au Conseil Communal pour ses explications, un merci tout particulier à Mme la boursière Sylvia Bersier pour son travail.

Au de ce qui précède et des éléments fournis ce soir, le groupe « Alliance de Gauche » approuve les comptes d'investissements présentés.

Le groupe « Équilibre » ayant fait son rapport pour les deux parties, M. le Président Olivier Vonlanthen passe directement la parole au groupe « Unis pour Cugy ».

Mme Vanessa Currat nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » a également analysé les comptes d'investissements et note aussi que le solde des investissements partiellement ou non réalisés s'élève à plus de 2 millions et demi fin 2025. Il note aussi que des investissements ont été réalisés avec des économies par rapport au budget ce qui montre le sérieux de la tenue des comptes. Le groupe « Unis pour Cugy » espère que pour les investissements partiellement ou non réalisés il y ait un coup d'accélérateur notoire dans les procédures à la prochaine législature pour tout ce qui est à faire et qui ont été votés préalablement.

M. le Président remercie Mme Currat et donne la parole à Mme Mélissa Bersier qui nous présentera pour la dernière fois un rapport vu qu'elle n'a pas souhaité se représenter pour la prochaine législature. Merci pour votre investissement au sein du Conseil Général, mais également dans le cadre de la commission Climat-énergie.

Mme Mélissa Bersier nous informe que le groupe « Unité communale » a bien pris connaissance des comptes d'investissements, il remercie le Conseil Communal ainsi que la boursière pour le travail rigoureux et bien exécuté pour l'exercice écoulé. Le rapport de gestion offre une vision claire et structurée des investissements réalisés, permettant de comprendre les choix opérés et leur justification. Ce document constitue un outil précieux pour assurer un suivi transparent et cohérent des projets engagés, merci pour votre travail. Le groupe « Unité communale » approuve le compte d'investissements à l'unanimité des personnes présentes.

Plus de questions, les comptes d'investissements 2025 sont soumis au vote.

Vote :

Approbation : 27 Avis contraire : 0 Abstention : 0

Le compte d'investissements 2025 est accepté à l'unanimité.



DATE : 22 avril 2026

M. le Président remercie pour la confiance témoignée auprès de nos autorités. Il tient à remercier aussi la boursière communale pour son travail, sa qualité des documents et le rapport de gestion.

4. DEMANDE D'UN CREDIT SUPPLEMENTAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA DECHARGE DE CUGY

M. le Président Olivier Vonlanthen relève que chacune et chacun a pu prendre connaissance, dans les documents de la convocation, que des investigations techniques complémentaires doivent être faites pour l'assainissement de la décharge de Cugy. Il donne la parole à M. le conseiller communal Jean-Denis Borgognon pour la présentation de cette demande de crédit.

M. Jean-Denis Borgognon rappelle que le Conseil Communal avait demandé, lors du Conseil Général du 15 décembre 2021, un montant pour l'assainissement des décharges de Cugy et de Vesin de Fr. 72'000.-, moins le montant des subventions fédérales et cantonales de Fr. 36'400.-, l'investissement pour la commune était de Fr. 35'600.-. Au 31 décembre 2025, les frais des sondages s'élevaient à Fr. 38'713.25, d'où un dépassement de Fr. 3'113.25.

Les investigations techniques sur la décharge de Vesin n'ont pas révélé de matériel polluant. Donc celle-ci est considérée comme assainie.

Les sondages réalisés sous la décharge de Cugy ont démontré une présence d'eau souterraine et c'est pour cette raison que le Service de l'environnement de l'Etat de Fribourg nous demande deux campagnes d'échantillonnage supplémentaires pour permettre de faire des analyses plus poussées. Ces analyses supplémentaires n'étant pas prévues dans le devis de base et afin de réaliser les prochaines investigations techniques sur le site de Cugy, nous avons demandé un devis au bureau Aba Géol. Un montant de Fr. 17'000.- est à prévoir et par conséquent le Conseil Communal demande au Conseil Général un crédit supplémentaire de Fr. 25'000.-. L'investissement de Fr. 25'000.- sera financé par les liquidités de la commune.

M. le Président Olivier Vonlanthen le remercie et donne la parole au vice-président de la commission financière, M. Daniel Chassot, pour son rapport sur l'investissement. Ce sera sa dernière prise de parole en tant que membre de la commission financière étant donné qu'il a décidé de ne pas se représenter pour la prochaine législature. Il profite de le remercier pour son travail au sein de cette commission.

M. Daniel Chassot nous informe qu'en date des 25 et 30 mars dernier, la commission financière s'est réunie pour examiner les comptes d'investissements dont la demande d'un crédit supplémentaire pour l'assainissement de la décharge de Cugy.

Grâce aux détails et informations transmis par le Conseil Communal, la commission financière estime ce crédit supplémentaire comme justifié et nécessaire à l'exécution de cet investissement.

La commission financière, considérant que les finances communales le permettent, donne un préavis favorable et propose donc au Conseil Général d'approuver la demande de crédit supplémentaire telle que présentée.

Elle remercie le Conseil Communal et son administration pour sa très bonne collaboration.

M. le Président le remercie et donne la parole aux groupes.

M. Manuel Pires nous informe que le groupe « Alliance de Gauche » a pris connaissance de la demande complémentaire de crédit pour l'assainissement de la décharge de Cugy. L'« Alliance de Gauche » s'est renseignée auprès du conseiller communal concerné et a obtenu toutes les informations et réponses souhaitées. Le groupe, à l'unanimité des



DATE : 22 avril 2026

membres présents, accepte ce crédit supplémentaire pour l'assainissement de notre décharge et remercie chaleureusement notre Conseil Communal pour le travail effectué.

Mme Jeanne Decorges-Currat nous informe que le groupe « Equilibre » accepte à l'unanimité des personnes présentes la demande de crédit supplémentaire pour l'assainissement de la décharge.

Le groupe « Unis pour Cugy » n'ayant pas souhaité faire de rapport, M. le Président donne la parole au groupe « Unité Communale ».

M. Jean-Sébastien Rey : comme mentionné l'assainissement de nos deux anciennes décharges nous incombe inévitablement. Le budget décidé en 2022 de Fr. 72'000.- assorti de sa subvention de Fr. 36'000.- a été utilisé même dépassé de Fr. 3'000.- environ. Comme des investigations supplémentaires sont, elles aussi, inévitables, le crédit supplémentaire de Fr. 25'000.- est donc inévitable.

Nous espérons vivement que ces investigations sur le site de Cugy seront, comme à Vesin, concluantes et suffisantes, mais nous n'en avons aucune maîtrise sur ce point.

En conséquence, lors de sa séance de préparation, le groupe « Unité Communale » a décidé à l'unanimité des personnes présentes, d'accepter cette demande de crédit supplémentaire de Fr. 25'000.- lequel sera sans emprunt.

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie les intervenants et demande s'il y a d'autres remarques ou questions sur ce point. Ceci n'étant pas le cas, il demande à celles et ceux qui acceptent la demande d'un crédit supplémentaire pour l'assainissement de la décharge de Cugy d'un montant de Fr. 25'000.- de le faire en levant la main.

Vote :

Approbation : 27 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La demande d'un crédit supplémentaire pour l'assainissement de la décharge de Cugy est acceptée à l'unanimité.

M. le Président Olivier Vonlanthen se permet de relever que M. Borgognon est resté peu dépensier ce soir ; il ne nous a demandé que Fr. 25'000.- ! Lui qui a plutôt l'habitude de virevolter avec des montants bien plus importants. Il aura sans doute été le conseiller communal le plus dépensier de la législature. Après vérification des procès-verbaux, et il nous assure que le travail en valait la peine, en 5 ans il nous a sollicité pour près de 9,7 millions pour différents investissements. Mais suite au référendum concernant l'Ange, il ne dépensera finalement que 3,2 millions. Il est resté fidèle à son parti ; certains diront qu'il aime investir, surtout l'argent des autres. Les élections étant derrière il peut se permettre cette boutade. Merci à Jean-Denis pour le travail réalisé durant cette législature et pour les projets que tu as menés pour notre commune.

5. REPRISE DES INFRASTRUCTURES DU QUARTIER « CHEMIN PRE-DU-CHATEAU »

M. le Président Olivier Vonlanthen relève que chacune et chacun a pu le voir, les travaux d'infrastructures du quartier « Pré-du-Château » sont terminés et il est usuel que la commune reprenne ses infrastructures une fois qu'elles sont terminées. Il donne la parole à M. le Syndic Bernard Grandgirard pour les explications.

M. Bernard Grandgirard précise qu'il s'agit là d'un fait usuel. La route d'accès « Chemin Pré-du-Château », qui donne finalement accès à l'ancienne poste, est déjà communale depuis de nombreuses années. Cependant, en raison de diverses constructions, le tracé a été quelque



DATE : 22 avril 2026

peu modifié, notamment proche de l'immeuble d'appartements protégés. Cet accès fait partie des accès du « Pré-du-Château », qui fait partie d'un plan d'aménagement de détail. La reprise formelle des infrastructures est soumise à la décision du Conseil Général et un pré-bornage a déjà été effectué. Suite à la décision du Conseil Général, le bornage final serait effectué ; c'est finalement une modification mineure mais que l'on vous propose quand même formellement. Ceci est en lien avec le règlement des constructions et d'aménagements de quartiers.

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie M. le syndic et du fait qu'il n'y a aucun aspect financier direct à cette reprise, la commission financière n'a pas à se prononcer. C'est pourquoi il donne la parole aux groupes.

M. Manuel Pires nous informe que le groupe « Alliance de Gauche » a pris connaissance de la demande de reprise des infrastructures du quartier « Chemin Pré-du-Château » et l'approuve à l'unanimité.

Les groupes « Equilibre et Unis pour Cugy » n'ont pas trouvé nécessaire de faire de rapport de groupe, donc il donne la parole au groupe « Unité Communale ».

Mme Corinne Rey nous informe que le groupe « Unité Communale », dans sa séance de préparation, a pris connaissance du message concernant la reprise des infrastructures du quartier « Chemin Pré-du-Château ». Le groupe accepte cette reprise à l'unanimité des personnes présentes.

M. le Président Olivier Vonlanthen demande s'il y a des questions ou remarques de la part des conseillers généraux sur ce point ? Ceci n'étant pas le cas il demande à celles et ceux qui acceptent la reprise des infrastructures du quartier « Chemin Pré-du-Château » de le faire en levant la main.

Vote :

Approbation : 27 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La reprise des infrastructures du quartier « Chemin Pré-du-Château » est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

6. REPRISE DES INFRASTRUCTURES DU QUARTIER « ROUTE DE FETIGNY »

M. le Président Olivier Vonlanthen donne la parole à M. le Syndic pour la présentation.

M. Bernard Grandgirard : plus ou moins dans le même ordre d'idées que le point précédent, l'accès est en revanche un peu plus récent. Cet accès a été modifié lors de la construction des trois immeubles de la SIAT, en épis ou en quinconce, pour organiser un accès au garage souterrain, au parking des immeubles Clos-du-Savuat qui se trouvent le long de la Rte de Fétigny.

Selon le plan d'aménagement de détail et le permis de construire du 4^{ème} immeuble, l'accès a été raccourci pour réduction de l'impact sur le château. Les accès sont présentés sur plans. Tout ceci était prévu dans le plan d'aménagement de détail et le permis de construire obtenu pour le 4^{ème} immeuble prévoit des aménagements dans ce sens.

La commune a également intégré dans ce dossier la mise à jour des servitudes au Registre Foncier pour le sentier de Reif, conformément également au plan d'aménagement de détail.

Ce parc arborisé au centre de la localité avec ces circulations transversales est un poumon végétalisé, lieu de rencontre et de détente pour notre population de tout âge.

Dès l'approbation par le Conseil Général, le bornage final avec les inscriptions au Registre Foncier seront réalisées et ce chemin d'accès sera désormais entretenu par la commune.



DATE : 22 avril 2026

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie M. le Syndic et comme pour le point précédent, la commission financière n'a pas à se prononcer, c'est pourquoi il donne la parole aux groupes.

M. Manuel Pires nous informe que le groupe « Alliance de Gauche » a également pris connaissance de la demande de reprise des infrastructures du quartier « Rte de Fétigny – Sentier de Reif » et approuve à l'unanimité.

Comme pour le point précédent, les deux groupes n'ont pas souhaité prendre leur position, donc M. le Président donne la parole au groupe « Unité Communale ».

Mme Corinne Rey nous informe que le groupe « Unité Communale », dans sa séance de préparation, a pris connaissance du message concernant la reprise des infrastructures du quartier « Rte de Fétigny – Sentier de Reif ». Le groupe accepte cette reprise à l'unanimité des personnes présentes.

M. le Président Olivier Vonlanthen demande s'il y a des questions ou remarques de la part des conseillers généraux sur ce point ? Ceci n'étant pas le cas il demande à celles et ceux qui acceptent la reprise des infrastructures du quartier « Rte de Fétigny » de le faire en levant la main.

Vote :

Approbation : 27 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La reprise des infrastructures du quartier « Rte de Fétigny » est approuvée à l'unanimité des personnes présentes.

7. INFORMATIONS COMMUNALES

M. le Président Olivier Vonlanthen donne la parole aux conseillers communaux.

Mme Susanne Zeller-Bersier nous informe qu'elle a commencé cette législature en tant que conseillère générale. Durant cette période, elle a pu soumettre au Conseil Communal de réintroduire les cours de piscine, ce qui a pu être mis en place.

Elle encourage les futurs conseillers généraux à faire des propositions lors de la prochaine législature. A mi-législature elle a rejoint le Conseil Communal et plusieurs équipes motivées, enthousiastes et engagées. Tout d'abord, FriTime qui prépare déjà un programme pour l'automne. L'USL qui a dû faire face à plusieurs modifications de la loi sur les jeux d'argent. Notre commune accueillera à nouveau une place de fête lors du SlowUp grâce à nos deux sociétés de jeunesse et la fête du 1^{er} août sera célébrée sous l'égide de la Fanfare.

Elle a également rejoint la commission culturelle qui a été mise en place au début de la législature et qui a proposé des événements qui ont ravi. Les prochains événements seront le cinéma en plein air et un spectacle de magie.

Durant cette législature, elle a également eu ses premières expériences en ressource humaine et elle remercie les bibliothécaires et le personnel de l'AES pour ce défi. Par ailleurs, chacune et chacun a pu découvrir le programme des 25 ans de la bibliothèque dans le lien. Elle remercie ses collègues du Conseil Communal et l'administration communale pour leur accompagnement et leur soutien, ainsi que les membres du Conseil Général pour vos échanges et vos observations pertinentes.

M. Guido Flammer nous donne différentes informations sur les dossiers en cours :



DATE : 22 avril 2026

- A Vesin, la passerelle au-dessus du ruisseau de Grandvau est toujours à l'enquête préalable depuis le mois de décembre l'année passée.
- Le centre de Vesin fait partie d'une étude de l'aménagement de l'arrêt de bus et de toute sa mobilité.
- L'arrêt de bus, qui est prévu au bas de la Léchère, est quasi-prêt pour mettre à l'enquête préalable, avec trottoir, îlots et porte d'entrée.
- Un passage pour piétons, en face du sentier public qui mène du « Chemin de la Coteire » à la route cantonale devrait pouvoir être installé au courant de cette année encore.
- Les zones 30 km/h sont retravaillées pour trouver une solution acceptable.
- A Cugy, l'étude du plateau de la gare avec les différents partenaires : mobilité, TPF et CFF, a démarré le 18 mars.
- Le trottoir et la route du Sécheron-Frossailles sont terminés. Il reste le travail du géomètre à finir et quelques petits aménagements.
- Il nous présente quelques photos de la pose du Pont de la Petite-Glâne qui s'est faite le 1^{er} avril. Sa finition est prévue environ à la mi-mai.
- Pour l'élargissement des passages à niveaux, une séance a eu lieu ce printemps et normalement le génie civil devrait être fait en 2027 et pour terminer avec élargissement du platelage en 2029 si tout se passe comme prévu.

Pour terminer il remercie les conseillères et conseillers généraux, l'administration et ses collègues, pour l'agréable travail effectués avec tous pendant ces quelques années de Conseil Communal.

M. Jean-Denis Borgognon nous donne quelques informations concernant son dicastère avant la fin de cette législature.

- Comme inscrit dans le lien, nous n'avons pas encore entrepris la réflexion autour des futurs bâtiments du centre-village de Vesin. En effet, cette étude est prématurée sachant que la nouvelle école de Cugy ne sera pas opérationnelle avant l'automne 2029, si tout va bien.
- Concernant le problème des places de parc dans notre commune, nous sommes en attente d'un règlement de stationnement qui sera débattu prochainement par la nouvelle commission qui sera élue le 6 mai prochain.
- Concernant les travaux futurs : la place du stand de tir de Vesin débutera fin mai, un défibrillateur sera mis à disposition à l'école de Vesin en juillet prochain et l'arrosage automatique des terrains de sport devrait débuter durant le courant de cet été, nous sommes toujours en discussion avec le FC. Les deux pavillons pour les écoles devraient être posés en juillet.

M. Mathieu Cantin nous informe que lors de la cession du mois de décembre nous avons validé un crédit pour l'achat et l'équipement de 2 salles de classe supplémentaires dans des pavillons. Ce crédit a été demandé en prévision d'une probable augmentation du nombre d'élèves dans notre commune. Sur la base des effectifs actuellement en notre possession, nous pouvons déjà en déduire que cette installation sera nécessaire pour la rentrée scolaire d'août 2026. Des travaux préparatoires sont en cours, de même qu'une demande de subventions auprès du Service des bâtiments de l'État de Fribourg. Ces pavillons seront installés derrière la salle de sport, parallèlement aux deux pavillons existants. Le Conseil Communal restera attentif à la croissance du nombre d'élèves ces prochains mois et, dans l'attente d'une solution plus pérenne et plus durable, ces pavillons permettront de répondre aux besoins scolaires de notre commune à court terme.

M. Alex Glardon profite de cette dernière séance de la législature pour adresser un petit mot au sujet du Conseil des Seniors qui a été mis en place durant cette législature suite à l'introduction de la loi sur les seniors, une obligation pour toutes les communes, de mettre en



DATE : 22 avril 2026

place une commission qui était chargée de développer des activités pour les Seniors. A Cugy nous avons eu énormément de chance parce qu'on a une commission qui s'est mise en place très rapidement sous la présidence de M. Charly Haenni ; cette commission a extrêmement bien fonctionné, il y a un nombre presque incalculable d'activités qui sont préparées chaque semestre à destination de nos aînés et c'était pour lui l'occasion, en cette fin de législature, de remercier les seniors pour le travail qu'il a été effectué. Remercier également M. Charly Haenni, qui, comme on le sait, va quitter notre commune et donc va remettre la présidence de cette commission. Nous pouvons cependant être fiers du travail qu'il a été accompli dans notre commune, à maintes reprises notre commune est prise en exemple pour tout ce qui avait été prévu. Donc un grand merci au Conseil des Seniors et à M. Charly Haenni. Malheureusement, nous avons eu la grande tristesse de perdre Jacky qui était membre du Conseil des Seniors. Il y a participé depuis le début et cela a été pour nous un grand chagrin de perdre Jacky. Merci encore à toute l'équipe du Conseil des Seniors.

M. Yannick Bersier a le plaisir de nous annoncer que courant mars-avril nous avons obtenu l'approbation par le canton de notre règlement relatif à la distribution d'eau potable ainsi que notre règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux. Ces deux règlements entreront en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2026. Un gros travail administratif reste à faire au niveau des facturations. Son successeur et lui-même accompagneront l'administration, en particulier Lucie, pour la mise en place du programme de facturation. Il profite encore une fois de remercier les personnes suivantes du groupe de travail pour l'élaboration de ces deux règlements : Gaël Bersier, Pierre-André Grandgirard, Vincent Grandgirard, Manu Pires et notre secrétaire Karine Duc ainsi que le bureau Ribi SA.

Du fait que c'est la dernière fois qu'il prend la parole lors d'un Conseil Général en tant que conseiller communal, il souhaite remercier ses collègues du Conseil Communal, l'administration communale, toute l'équipe de la voirie et de la conciergerie, le bureau Jeanneret, en particulier François Jeanneret, les membres du Conseil Général pour la confiance accordée durant ces dix dernières années. Il a eu énormément de plaisir à siéger avec vous, chers collègues. Nous avons toujours été une équipe soudée. Un grand merci à vous toutes et tous. C'est avec un pincement au cœur qu'il va arrêter cette fonction, qu'il a fait avec plaisir et passion pour la commune mais pour des raisons privées, familiales et professionnelles, il a pris la décision de ne pas se représenter à l'exécutif mais se réjouit, d'ici 15 jours, de pouvoir résiéger au sein du Conseil Général après avoir déjà eu l'opportunité d'y être, les cinq premières années que nous avons créé le Conseil Général de 2011 à 2016.

En tant que vice-syndic, il se permet encore de garder le micro un petit moment, au nom du Conseil Communal, pour remercier notre cher syndic Bernard Grandgirard, qui va aussi quitter l'exécutif après 25 ans de service pour notre commune.

« Bernard, tu as tant investi de temps durant ces 25 dernières années pour la commune mais aussi pour diverses associations communales dans lesquelles tu as siégé. Je vais peut-être en énumérer quelques-unes, peut-être je vais en oublier, tu me pardonneras, mais après 25 ans cela fait loin et tu en as fait pas mal.

Donc pour énumérer il a eu sa première commission de bâtisse en tant que président, c'était pour la salle de sport, qui est juste derrière nous, en 2001. Ensuite, tu as aussi intégré une commission de bâtisse pour le CO d'Estavayer et Domdidier c'était dans les années 2006.

Tu as ensuite œuvré pour la commission de bâtisse de la salle polyvalente, comme vice-président, tu as aussi intégré la commission de bâtisse du CO de Cugy et la dernière que tu as présidée jusqu'à aujourd'hui, c'est la parcelle 170. Tu peux être fier de tout ce que tu as accompli.

Ces cinq dernières années tu as toujours assumé ton rôle de syndic, pour dire que je n'ai jamais eu besoin de faire un discours lors d'une partie officielle et je crois que cela ne m'a



DATE : 22 avril 2026

pas dérangé. Tu as aussi loupé très peu de conseils le lundi soir donc je n'ose pas imaginer le nombre d'heures que tu as passées pour la commune. D'ailleurs, j'ai même apprécié si quelques fois tu n'étais pas présent pour pouvoir présider le conseil communal. Je ne sais pas si j'ose te le dire, mais amicalement, mais quand c'est moi qui présidais le conseil, on finissait souvent plus vite. En effet Bernard nous laissait beaucoup parler au conseil, c'était aussi très apprécié, mais parfois tu avais quand même le droit de dire stop mais merci beaucoup. C'est aussi du temps que tu as sacrifié au détriment de ta vie privée et professionnelle. Encore un grand merci pour tout et bonne suite à toi Bernard. »

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie M. Yannick Bersier pour ces paroles et donne la parole à M. le Syndic Bernard Grandgirard.

M. Bernard Grandgirard nous donne différentes informations :

- Liste des délais : il a encore 4 points pour mémoire et 2 points nouveaux, dont le premier point pour mémoire qui parlait d'une séance pour les avions militaires. Pas plus tard que ce soir à 19h, il y avait une séance d'information publique concernant la mise à l'enquête prochaine du dossier qui concerne l'introduction des F-35A et des mesures de protection contre le bruit. Donc ce point sera sorti de la liste des délais. Les autres points de la liste des délais n'appellent pas de commentaires de sa part. Il est vrai que ce point des F-35 a nécessité une implication des autorités régionales depuis bon nombre d'années, les communes riveraines, la Coreb, l'ASIC, ceci jusqu'au Conseil Fédéral, nous avons été invités par la Conseillère Fédérale Viola Ahmert en 2024 et lors de cette séance, il y avait eu la négociation du nombre de mouvements, des horaires et également des mesures compensatoires. C'est un dossier qui va durer encore bien des années, donc soyez attentifs à la mise à l'enquête à venir mais le dossier qui est mis dans l'enquête a été négocié avec les autorités locales.
- Une information concernant la réorganisation d'Ascobroye / Coreb : si on se souvient, en 2022 il y a eu une forme situation de crise au sein de la Coreb notamment par un manque de clarté des objectifs de cette association. Il y a eu ensuite une redéfinition des rôles. La Coreb c'est principalement le développement régional, c'est une organisation maintenant bicéphale avec deux secrétaires généraux de la Coreb et cela a un caractère intercantonal. Les domaines d'activités stratégiques ont été définis, notamment le développement économique, l'aménagement du territoire, la mobilité et les projets transversaux, comme par exemple l'aéroport ou la promotion de l'apprentissage. Suite à cela, l'association Ascobroye, qui est finalement la partie fribourgeoise de la Coreb, l'autre partie étant l'ARBV, l'Association régionale Broye-Vully, côté vaudois. Ascobroye a donc retravaillé à ses missions et a travaillé notamment sur une nouvelle gouvernance, une forme de coordination plutôt financière et sur les investissements des associations régionales qui sont notamment le R.S.S.B.F., l'association du CO de la Broye, l'ADIS-Broye, donc tout ce qui concerne la défense incendie et la sécurité, et également l'ATV, l'Association Touristique de la Broye. Ascobroye a préparé également des fiches de poste pour les différentes délégations et les mandats aux comités. Il y aura d'ailleurs une séance mardi prochain pour tous les nouveaux élus avec bon nombre d'informations. Donc ceci s'est vraiment travaillé durant cette législature. Il a eu la chance de participer à ces différents groupes de travail.
- Concernant le bilan de législature, il se trouve dans le dernier Lien qui est arrivé dans les boîtes aux lettres tout récemment avec notamment des chiffres clés. Certains points ont été évoqués par ses collègues. En ce qui le concerne, il relève les points suivants : nous avons au cours de cette législature pu fêter la 2000^{ème} habitante de la commune, la petite Agathe, née le 9 mars 2024, nous sommes actuellement 2073 habitants et cela représente une progression de plus de 10% en 5 ans. Les affaires communales se complexifient, les procédures étatiques, les défis sécuritaires, la cyber humanité, les dérèglements climatiques, les normes, mais aussi les attentes citoyennes et des



DATE : 22 avril 2026

mouvements ainsi que l'évolution de la société. Notre administration, bien que très expérimentée, doit répondre de plus en plus à de nombreuses questions de citoyens. Sans compter la Poste et ses colis. A ce propos, nous avons été la plus petite commune de Suisse à pouvoir proposer un service de réception et envoi 24h sur 24 avec le MyPost24. Le Conseil Communal planifie la succession prochaine de deux de nos collaboratrices expérimentées. Une première étape a été de mettre en place un service technique en la personne de Mme Christelle Mugny, nous nous rappelons à peine comment nous faisions avant son arrivée. Il remercie sincèrement toute l'équipe administrative, également l'ensemble du personnel communal pour son engagement. Le complexe du CO, nous semble avoir toujours été là, si bien intégré, tout cela a été possible grâce à l'excellente collaboration et les synergies trouvées entre notre commune et l'Association du cycle d'orientation de la Broye, notre population, nos groupements, profitent d'infrastructures exceptionnelles.

L'aménagement du territoire revêt une importance capitale dans une commune ; il définit la stratégie de développement, la mobilité, les infrastructures. Le PAL, plan d'aménagement local, est un outil de référence. Le plan d'aménagement de détail « Pré-du-Château », que l'on a eu précédemment la reprise des infrastructures, est une réussite au centre de Cugy. Notre zone d'activité, certes modeste, a été déclarée d'importance régionale, notamment par sa situation et ses bonnes connexions tant en transports publics que routière. L'acquisition de terrains à Vesin en zone d'intérêt général autour de l'école, ceci il y a déjà bien quelques années ; les parcelles proches du CO qui a permis la construction et qui donne un dégagement encore suffisant ; la parcelle 170 au centre village de Cugy ; la parcelle 169, c'est maintenant la parcelle 3410, en continuité des infrastructures sportives et enfin l'Hôtel de l'Ange. Tout ceci renforce le patrimoine communal et offre des perspectives pour les générations futures.

La future construction d'une école primaire et de logements en faveur des seniors font partie de notre responsabilité envers notre population.

La mobilité dans son ensemble, motorisé, douce, transports publics, le stationnement, sera un axe à développer encore en tenant compte de nombreux paramètres, législations et intérêts divers. De nombreux défis sont à venir.

Les autorités, le Conseil Général et le Conseil Communal ont chacun leur rôle. Nous avons donné notre meilleur dans un esprit constructif et dans la bonne entente. Merci à vous toutes et tous, représentants de notre population, pour votre engagement. Et il en est un qui a assumé en 2025 et 2026, un rôle ô combien important, celui de premier citoyen et président du Conseil Général, il nomme M. Olivier Vonlanthen. Une année mouvementée où il a fallu un capitaine qui tienne la barre d'une main ferme et adroite. Merci pour ton implication sans faille à la tête du Conseil Général.

Il se permet encore quelques mots à titre de bilan personnel avec quelques chiffres : 25 ans au sein de l'exécutif, environ 1200 séances de conseil communal. Depuis 2001, 10 ans conseiller communale, 10 ans vice-syndic et finalement 5 ans à conduire notre exécutif. Une centaine de discours durant cette législature, de nombreux engagements au sein de la commune et également au niveau de la région, près de 200 interventions par année. Il y aurait tellement à dire et il n'est pas facile de résumer un quart de siècle en quelques phrases. Il gardera cependant un souvenir riche en expériences, en échanges, et il ne retiendra que les meilleurs. Il a tâché de servir au plus près de sa conscience notre chère commune et sa population sans jamais privilégier ses intérêts personnels ni ceux de quiconque. Il termine son mandat avec le sentiment du devoir accompli, le cœur en paix. Merci à ses collègues pour leur collégialité et leur engagement. Merci au vice-syndic Yannick pour sa loyauté et son soutien. Merci de votre confiance et de votre collaboration à l'exercice de sa fonction. Merci à toute l'équipe de l'administration et particulièrement à Sylvia qui nous accompagne quasiment tous les lundis soir et qui relate vos débats lors de chacune des



DATE : 22 avril 2026

séances telle que celle d'aujourd'hui. Plein de succès aux nouvelles autorités pour la législature 2026 et 2031 ; merci aux anciens du Conseil Général et du Conseil Communal pour leur engagement et la transition à venir. Vive notre belle commune.

M. le Président Olivier Vonlanthen remercie M. le syndic pour ses propos et son travail durant ces 25 ans pour notre commune. Nous allons passer au dernier point

8. DIVERS

Avant d'ouvrir la parole au Conseil Général, M. le Président Olivier Vonlanthen nous donne deux petites informations, notamment pour les nouveaux élus : pour la séance d'assermentation du samedi 25 avril à Estavayer, il propose de covoiturer au départ de Cugy. Ceux qui le souhaitent, on se retrouve à 8h45 sur la place de la grande salle afin de regrouper les voitures.

Autre information : pour la sortie du 1^{er} mai, nous serons 16 personnes pour la visite du vignoble de la commune de Payerne et 17 personnes pour le repas du soir. Il manque 10 personnes qui n'ont pas répondu, mais il pense qu'elles ne vont pas venir.

Il demande si quelqu'un qui souhaite prendre la parole dans les divers ? Ceci n'étant pas le cas, avant de terminer cette séance, il tient à remercier les personnes pour qui c'est la dernière séance du Conseil Général :

- ❖ Pour le Conseil Communal, M. le syndic Bernard Grandgirard après 25 ans passés au Conseil Communal, M. Le vice-syndic Yannick Bersier qu'on retrouvera de l'autre côté de la table et M. Guido Flammer.
- ❖ Pour le Conseil Général, ce sont Mmes Mélissa Bersier, Géraldine Cantin, Maria de Oliveira Bregieiro, Nicola Overney, Chantal Pache, Melinda Navarro, et MM. Daniel Chassot, Vincent Grandgirard, David Marti, Jacques Monnard, Valon Miftari, Jonas Saugy, Yann Salvi et Marc Sommer.

Vous représentez 43% du Conseil Communal et 46% du Conseil Général qui nous quittez en ce début de nouvelle législature. Il est probable que certains d'entre vous nous rejoindront en cours de législature. Au nom des habitants de Cugy, il tient à les remercier pour leur travail et leur investissement pour notre commune et plus particulièrement les membres du Conseil Communal pour lesquels l'investissement personnel est considérable par rapport à celui d'un conseiller général. Vous méritez toutes et tous nos chaleureux applaudissements.

Nous avons parcouru l'ensemble de notre ordre du jour. Pour les membres qui ne seront pas présents lors de la prochaine législature, il leur demande de passer auprès de la boursière communale pour récupérer leur enveloppe. Avant de nous retrouver pour l'apéritif, il demande à chacune et chacun de donner un coup de main pour ranger la salle, comme le veut la tradition.

« Chers collègues, c'est avec une certaine émotion et un réel plaisir que je termine ce soir mon mandat de président après une année intense faite de débats, de séances et de belles découvertes au sein des différentes commissions de notre commune.

Comme je l'ai déjà relevé en décembre, vous ne m'avez pas particulièrement ménagé durant cette présidence. Les trois premiers conseils ont donné le ton. D'abord, le projet de rénovation de l'Ange, qui a suscité de nombreux échanges avant d'être finalement stoppé net par un référendum.

Ensuite, le fameux règlement de police avec ou sans présentation PowerPoint. Et enfin, fait historique, le dépôt d'un amendement sur le budget de fonctionnement, une première en 14 ans.

Mais au-delà des débats, parfois animés, vous avez surtout su prendre des décisions importantes pour l'avenir de notre village. L'acceptation d'un crédit d'étude pour le projet de



DATE : 22 avril 2026

la parcelle 170, une nouvelle école, un parking et des logements pour nos seniors. Et ce soir, nous terminons cette année de présidence sur une note positive avec une bonne surprise concernant les comptes 2025.

Bien sûr, tout n'a toujours pas été simple, les discussions ont parfois été vives, les positions tranchées, mais je retiens surtout votre capacité à débattre, à écouter et à rester dans un cadre respectueux et constructif.

Je tiens donc à vous adresser mes sincères remerciements pour votre engagement, votre présence et votre travail au service de notre commune. »

Avant de clore cette soirée, il rappelle que le Conseil Général de constitution se tiendra le 6 mai sous la présidence du doyen d'âge, M. Pascal Borgognon. Pour la dernière fois de son mandat il a l'honneur de clore cette séance du Conseil Général et il souhaite à toutes et tous une excellente soirée.

La séance est levée, il est 21 h 30.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

La Secrétaire :

Olivier Vonlanthen

Sylvia Bersier